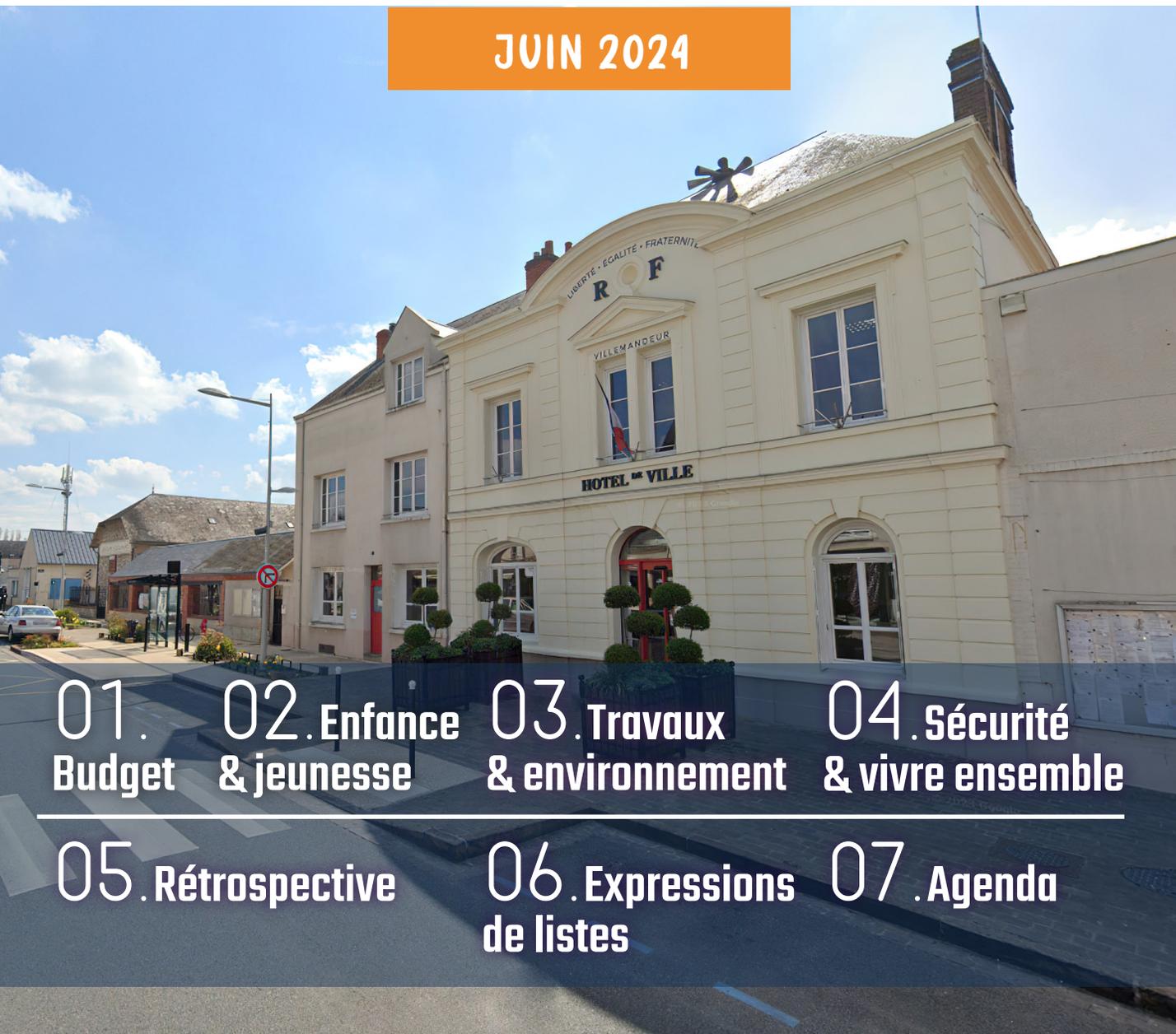


vill'infos

VILLEMANDEUR

JUIN 2024



01. Budget

02. Enfance & jeunesse

03. Travaux & environnement

04. Sécurité & vivre ensemble

05. Rétrospective

06. Expressions de listes

07. Agenda



Le mot du Maire

Un magazine municipal est un élément essentiel de la communication d'une municipalité. Il ajoute ses spécificités à celles d'autres moyens de communication.

Notre Vill'Infos est indispensable. Il répond à un objectif auquel les autres outils de communication ne répondent que partiellement. Il a pour principal atout de donner des informations complètes et argumentées.

À partir de 2024, seront distribués 2 Vill'Infos chaque année (en juin et en décembre).

Ils seront toujours distribués par les élus de Villemandeur. Nous essaierons de faire varier les modes rédactionnels tels que, reportages, récits, interviews, témoignages ou dossiers. Évidemment, quelques textes seront

accompagnés d'illustrations pertinentes, graphiques, tableaux et photos.

Je remercie tous les élus et les services de la commune qui s'impliquent afin que vous puissiez connaître tous les projets soutenus par la commune.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Denise Serrano, Maire de Villemandeur



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À VILLEMANDEUR

Arrivent en tête des élections européennes à Villemandeur :

Jordan Bardella, Rassemblement national:	1190 suffrages (46.34%)
Valérie Hayer, Ensemble UDI:	372 suffrages (14.49%)
Raphaël Glucksmann, Place publique - Parti Socialiste:	199 suffrages (7.75%)
Manon Aubry, La France insoumise:	181 suffrages (7.05%)
François-Xavier Bellamy, Les Républicains, Les Centristes:	143 suffrages (5.57%)
Marion Maréchal, Reconquête:	143 suffrages (5.57%)
Marie Toussaint, Les Écologistes EELV:	71 suffrages (2.76%)
Hélène Thouy, Parti animaliste:	56 suffrages (2.18%)
Jean Lassalle, Résistons:	52 suffrages (2.02%)
Léon Deffontaines, Parti communiste français:	50 suffrages (1.95%)



Retrouvez le détail des résultats des élections européennes à Villemandeur sur

[→ villemandeur.fr/elections-europeennes-2024](https://villemandeur.fr/elections-europeennes-2024)

Dans une allocution télévisée le 9 juin 2024, le président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale en vertu de l'article 12 de la Constitution. Les élections législatives se tiendront les 30 juin et 7 juillet 2024 (la Constitution prévoit un délai entre 20 et 40 jours).

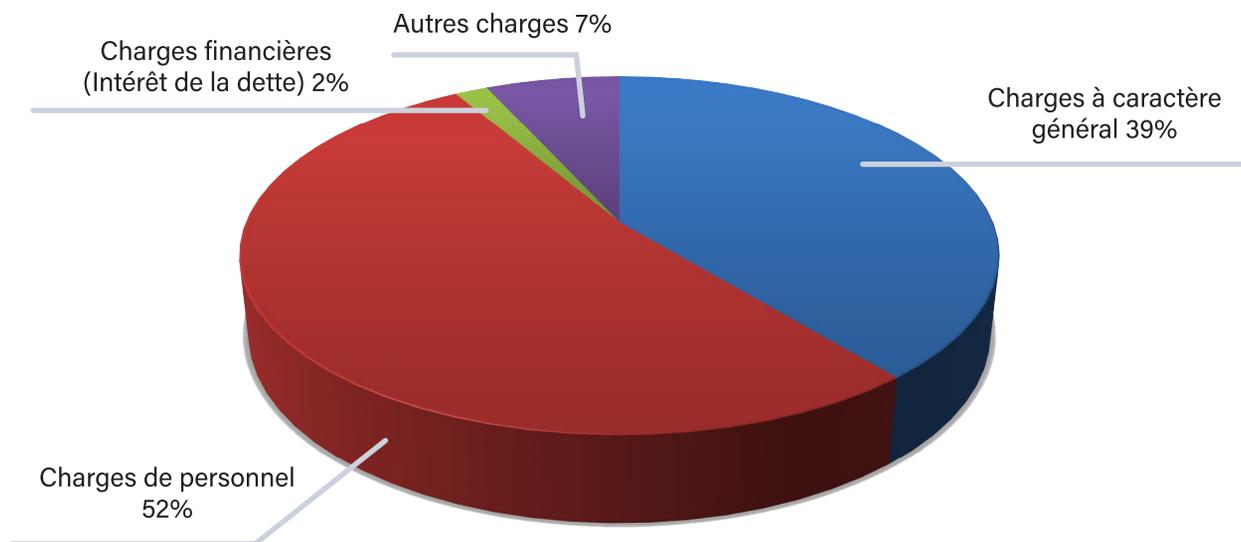


Allons Voter!

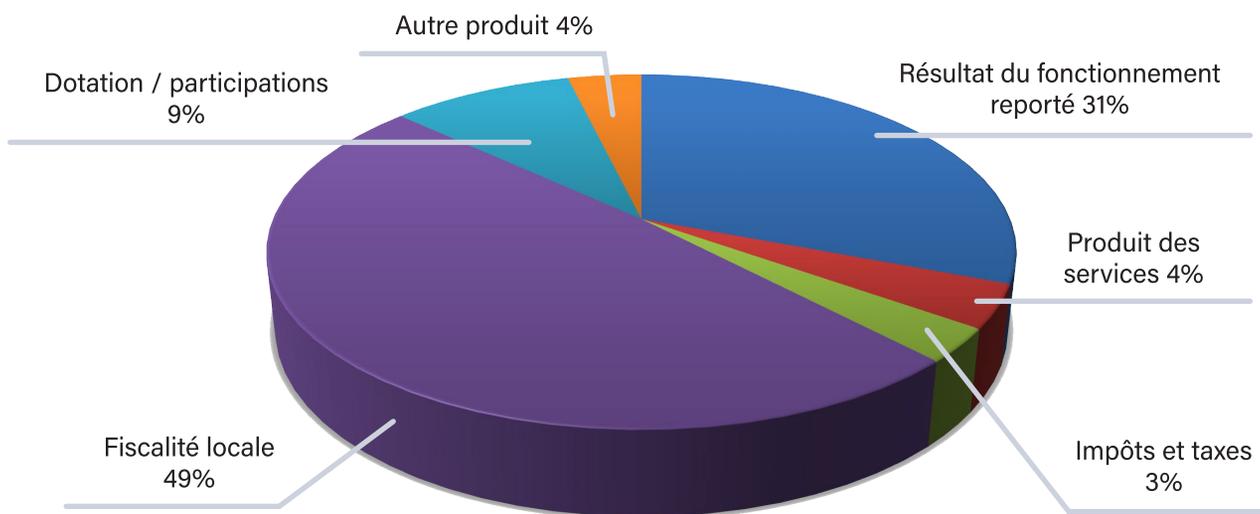
01. Budget

Le budget 2024 a été voté en décembre 2023 (budget primitif) et en mars 2024 (budget supplémentaire).

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 591 360 € :



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 11 020 942 € :



Côté investissement, l'année 2024 compte une dépense en projets de **4 703 575 €**, comprenant principalement la réalisation d'un réseau de chaleur avec chaudière biomasse, ainsi que la réfection de voirie rue Touratier.

02. Enfance et Jeunesse

CHAMPIONS DE LECTURE

Deux jeunes lecteurs des écoles mandoraises en finale !



13 jeunes lecteurs du secteur de Montargis ont participé à la finale de l'opération «Les Champions de la Lecture» le mercredi 27 mars à la médiathèque d'Amilly.

Deux élèves, Emmy, CM1, et Malik, CM2, ont dignement représenté l'école des Catalpas. Ils avaient été sélectionnés, plus tôt dans l'année, par leurs camarades. La vitesse de lecture, le ton donné, la fluence, l'articulation, l'émotion transmise... étaient les critères, retenus pour départager les participants.

Un grand bravo à nos deux champions. Ils ont été formidables! Emmy est arrivée 3^{ème}, elle est donc susceptible d'être sélectionnée pour la finale régionale. Encore un grand bravo à tous les deux !

CLASSES DE DÉCOUVERTE

Les élèves de Villemandeur découvrent de nouveaux horizons !

Comme chaque année, la municipalité prend en charge financièrement une grande partie du coût des classes de découverte. Pour l'année scolaire 2023/2024 ce sont 100 élèves des écoles du Buisson et des Catalpas qui ont pris le chemin du dépaysement pour une semaine soit à la neige, soit à la mer.

Ces séjours, rendus possibles grâce à l'aide du Conseil Départemental et de la Mairie de Villemandeur, ont été une parenthèse agréable dans cette année scolaire.

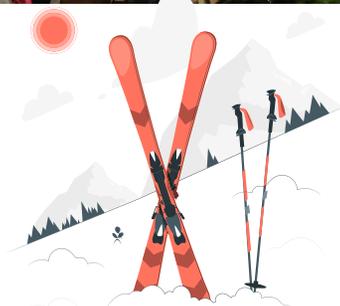
Au programme, travail scolaire le matin et sport l'après-midi, sans compter la découverte de la faune et la flore de la région. Les soirées à thème terminaient en beauté les journées.

CROSS DES ÉCOLES

Écoles mandoraises : L'épreuve d'endurance annuelle rassemble 390 enfants !



Les enfants des écoles mandoraises ont participé au cross annuel juste avant les vacances de printemps. Vendredi 19 avril, 390 enfants se sont rassemblés sur la plaine sportive du Buisson pour une épreuve d'endurance. Les règles étaient simples : les participants devaient courir au moins autant de minutes que leur âge pour décrocher leur premier brevet. Une fois la course terminée, tous les coureurs ont pu apprécier un goûter offert par la municipalité. Cet événement marque la conclusion d'un cycle d'endurance organisé dans les deux écoles primaires de Villemandeur en partenariat avec l'éducateur sportif de la ville. Pour clôturer cette journée, chaque enfant a reçu un diplôme ainsi qu'une pièce de 2€ spéciale des Jeux Olympiques de 2024, accompagnée de son livret.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Villemandeur commémore le 79^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Lundi 8 mai s'est déroulée la cérémonie du 79^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 avec dépôt de gerbes de fleurs au cimetière et lecture de texte par les élus du Conseil Municipal des Enfants.

Puis le repas commémoratif de l'UNC a été donné à la salle de Lisledon.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Sur une proposition du Conseil Municipal Enfants de Villemandeur, l'opération «Garde Ta Vill' Propre » a été lancée samedi 1er Juin 2024, dès 9h15 sous la Halle. Plus de 30 personnes ont répondu présent à l'invitation des enfants élus. La municipalité avait mis à disposition

des sacs, des gants et des chasubles à tous les volontaires. Des parcours ont été proposés pour que des équipes de deux ou trois personnes puissent ramasser le plus possible de déchets. La présence du SMIRTOM a permis aux mandorais de mieux se familiariser avec le tri sélectif.

Vers 11 h 30, pour récompenser les efforts de tous, un moment de convivialité avec rafraîchissement et des surprises pour les enfants a été partagé pour clôturer cette matinée de ramassage.

Un grand merci à l'association de la Godasse Mandoraise et de l'APAM (association Pôle d'Activités Mandoria) et à tous ceux qui se sont mobilisés.

AIDE FINANCIÈRE

Villemandeur soutient les familles !

Cette aide a pour objet le financement de séjours de vacances aux parents d'enfants âgés de 14 à 16 ans domiciliés à Villemandeur.

Cette aide est applicable pour tout séjour en accueil de loisirs, camps, etc... agréés par le ministère de la jeunesse et des sports et de cohésion sociale.

Pour tous renseignements :

contactez le service enfance au 02 38 07 16 78

ou par mail enfance@mairie-villemandeur.fr

La CAF accompagne aussi les familles pour les vacances.

Consulter le site CAF.fr pour plus d'informations.

**16 € par
jour et
par enfant
pour un
maximum
de 15 jours**



COLLÈGE EN ESPAGNE

Un échange fructueux pour nos collégiens.



Le collège Lucie Aubrac de Villemandeur a organisé en mars/avril 2024 un échange linguistique avec les collèges de Xove et Foz situé en Galice (nord-ouest de l'Espagne).

28 élèves français de 3ème qui étudient l'espagnol ont pu profiter de cet échange. Ce projet a lieu tous les 2 ans dans la mesure du possible. Les élèves français accueillent chez eux un élève espagnol qui à son tour accueille l'élève français en Espagne.

REMISE DICTIONNAIRES

Un dictionnaire pour chaque enfant de CM2.



Tous les ans, les élèves de classes de CM2 reçoivent un dictionnaire. Il est offert par la mairie en présence des directrices des écoles du Buisson et des Catalpas.

Cet outil pédagogique, reste une valeur sûre pour découvrir les mots et les expressions de la langue française et une source de connaissances. Il permettra aux élèves de se familiariser à son emploi, puisqu'ils le garderont pour leur départ en 6^{ème} au collège.

LA HALTE GARDERIE

Retour sur 20 ans de service de la petite enfance à Villemandeur.

Depuis 2004, la municipalité de Villemandeur a mis en place plusieurs services pour la petite enfance, situés rue Jodon dans la maison du Chailtoy.

La halte-garderie offre un mode de garde différent de la crèche traditionnelle, avec un accueil occasionnel pour quelques heures ou demi-journées par semaine. Ce service complète les modes de garde habituels et prépare les enfants à l'école. L'équipe est composée de professionnelles diplômées, dont Valérie, Julie, Cindy, et Christine et par une directrice qualifiée.

Le RAM (Relais Assistance Maternelle) soutient les assistantes maternelles et informe les familles. Cependant, le nombre d'assistantes maternelles a diminué au fil des années, malgré des besoins constants.

En 2021, le RAM devient le RPE (Relais Petite Enfance), mutualisant aujourd'hui les services de 6 communes voisines : Solterre, Saint Maurice sur Fessard, Lombreuil, Corquilleroy, Cepoy et Pannes. Les animatrices Leslie et Alison soutiennent les assistantes maternelles et accompagnent les familles sur les questions de garde et de parentalité.

La halte-garderie a augmenté sa capacité d'accueil à 14 enfants depuis le 1er janvier 2023 pour mieux répondre aux besoins des familles.

En célébrant 20 années de service, la municipalité espère continuer à offrir des services adaptés et de qualité aux familles mandoraises pour les prochaines décennies.

Ces adaptations montrent l'engagement de la municipalité à soutenir les familles et à répondre à leurs besoins changeants en matière de garde et de parentalité.

Focus sur ...

LE NOUVEAU RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) L'île aux oiseaux est né d'une collaboration de sept communes et est géré par deux responsables avec un secteur chacune.

Le Relais Petite Enfance joue un rôle crucial en informant les parents sur les divers modes d'accueil disponibles, individuels et collectifs. Il fournit des listes d'assistantes maternelles agréées et dispense des conseils sur le droit du travail. De plus, il sensibilise les parents à leurs responsabilités en tant qu'employeurs. Pour les professionnels de la petite enfance, il offre des informations sur les conditions d'exercice du métier et les aides disponibles, tout en encourageant la formation continue. Le Relais facilite les rencontres et les échanges entre parents et professionnels à travers divers événements. Il propose des activités d'éveil et favorise la collaboration entre les différents modes d'accueil, tout en organisant des actions visant à promouvoir la formation continue. En somme, le Relais Petite Enfance constitue un lieu central d'information, de soutien et d'échange pour les familles et les professionnels de la petite enfance, favorisant ainsi le bien-être et le développement des jeunes enfants.

RPE
Relais Petite Enfance
L'île aux oiseaux



LES BUREAUX DU RPE

Secteur Villemandeur/Saint Maurice sur Fessard/Solterre/Lombreuil

Bureau principal : 12 rue Jodon 45700 Villemandeur

Tél : 06 87 03 55 57

relaispetiteenfance@mairie-villemandeur.fr

Horaires d'ouverture:

Temps collectifs : (9h45-11h30)

Lundi : Saint-Maurice-sur-Fessard, impasse de l'école

Mardi : Solterre (la Commodité) , 26N7

Vendredi : Villemandeur, 10 rue Jodon ou 12 rue Jodon

Permanences, accueil sur rendez-vous :

Lundi au vendredi : 13h30-16h30

Secteur Corquilleroy/Cepoy/Pannes

Bureau principal : 6 rue des écoles 45120 Corquilleroy

Tél : 06 31 98 69 94

relaispetiteenfance@mairie-villemandeur.fr

Horaires d'ouverture:

Temps collectifs :

Lundi : Salle Jonquille, 11 avenue du château 45120 Cepoy de 9h30 à 11h30

Mardi : Accueil loisirs, 65 rue Joële Kiniuk 45700 Pannes de 9h30 à 11h30

Vendredi : Maison des associations, 6 rue des écoles 45120 Corquilleroy de 9h15 à 11h15

Permanences : accueil sur rendez-vous :

Lundi : 13h30 à 18h30

Mardi : 13h30 à 16h20

Jeudi : 8h30-11h20 /13h30 à 16h20

Vendredi : 13h30 à 17h

(possibilité de rendez-vous à la mairie de Pannes)

1 mercredi par mois : 13h-17h30



03. Travaux et environnement

AIRE DE JEUX DU BUISSON

Le complexe fitness en plein air de la plaine du Buisson est accessible!
Ces équipements sont en libre accès afin de permettre à la population d'avoir une pratique physique régulière.
Cet espace vient compléter l'offre de pratique de proximité du city stade, parcours de santé et piste de BMX.



TRAVAUX DU SOLIN

Une renaturation réussie.

Les travaux du Solin, réalisés conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, visent à restaurer la continuité écologique de la rivière. Trois barrages ont été supprimés pour favoriser la circulation des espèces et des sédiments, et des banquettes ont été installées pour réduire la largeur excessive du lit. Une zone d'expansion des crues a également été créée pour limiter les inondations.



VILAINES BÊTES

Les frelons asiatiques, les chenilles processionnaires et les moustiques tigres représentent une menace croissante pour notre environnement local et la biodiversité. Ces espèces invasives peuvent causer des dommages graves aux écosystèmes, menacer la santé publique et poser des risques pour la sécurité.

LES FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques, *Vespa velutina*, sont des prédateurs redoutables pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Leur introduction dans nos écosystèmes a des conséquences néfastes sur la biodiversité, en perturbant les populations d'insectes locaux et en déséquilibrant les chaînes alimentaires. De plus, les frelons asiatiques peuvent représenter un danger pour la santé publique, en particulier pour les personnes allergiques à leurs piqûres. Il est donc crucial de sensibiliser la population à cette menace et de prendre des mesures pour limiter leur propagation.



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires du pin sont également une source de préoccupation pour notre collectivité. Leurs poils urticants peuvent causer des réactions allergiques sévères chez les humains et les animaux, et leur présence peut compromettre la santé des arbres. Il est important de rester vigilant et d'adopter des mesures de prévention pour limiter l'exposition aux chenilles processionnaires.

Évitez tout contact direct avec ces insectes et surveillez attentivement les zones où ils sont susceptibles de se trouver, comme les pins et les cèdres.

LE MOUSTIQUE TIGRE

Reconnaissable à ses rayures noires et blanches caractéristiques, est particulièrement actif pendant la journée. Contrairement à d'autres espèces de moustiques qui ne piquent généralement qu'au crépuscule ou pendant la nuit.

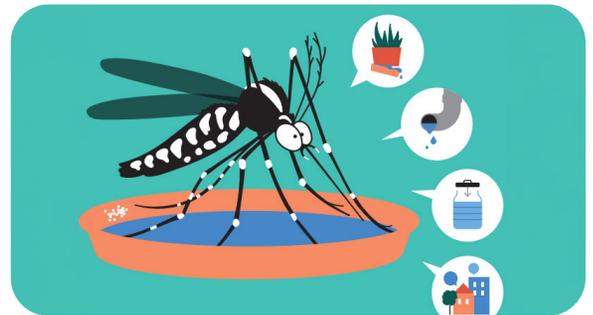
Mesures de Prévention :

Éliminez les eaux stagnantes : Les moustiques tigres se reproduisent dans des endroits où l'eau stagnante est présente. Videz régulièrement les soucoupes des pots de fleurs et nettoyez les gouttières obstruées.

Couvrez les récipients d'eau : Les réservoirs d'eau ouverts, tels que les seaux ou les bassins de jardin, peuvent devenir des terrains de reproduction pour les moustiques.

Entretenez les piscines et les bassins : Utilisez des produits adaptés pour empêcher la reproduction des moustiques et couvrez-les lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Protégez-vous personnellement : Portez des vêtements longs et utilisez des répulsifs contre les moustiques, en particulier lors de vos activités en extérieur. Installez des moustiquaires sur les fenêtres et les portes..



Partagez ces informations avec vos voisins, amis et famille pour renforcer l'effet préventif. Plus nous sommes nombreux à adopter ces bonnes pratiques, plus nous serons efficaces dans la lutte contre la prolifération des moustiques tigres.

L'agence régionale de santé signale que ce moustique sert de vecteur à la propagation de maladies tropicales: dengue, chikungunya et Zika. 1679 cas de dengue ont été détectés en métropole entre le 1er janvier et le 19 avril 2024 contre 131 sur la même période en 2023.

En adoptant ces gestes simples au quotidien, nous pouvons tous contribuer à réduire la présence de ces nuisibles dans notre environnement !

04. Sécurité et vivre ensemble

SÉCURITE VACANCES

Partez en vacances l'esprit tranquille !



Mise en place depuis 2007, l'opération tranquillité vacances est reconduite chaque année.

Cette stratégie vise la surveillance des résidences de nos concitoyens absents de leur domicile et permet d'accroître les rondes et patrouilles de police sur des secteurs ciblés.

La collaboration dans ce domaine entre le commissariat et les polices municipales de la circonscription est également renforcée.

Cette sécurisation, qui apporte un vrai plus à la population, ne doit pas empêcher les particuliers de prendre des précautions. Pour que cette opération soit plus pertinente, chacun doit être vigilant à ce qui se passe dans le voisinage immédiat de son domicile et ne pas hésiter à signaler tout individu suspect.

Pour cela, il faut s'adresser au commissariat, 27 rue du port à Montargis (17) ou auprès de la police municipale en mairie (02 38 07 16 73).

PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

Veillez sur vos proches

Afin de prévenir les effets d'un épisode de canicule, le CCAS organise le recensement des personnes isolées et vulnérables. Toutes les personnes recensées bénéficieront d'un suivi téléphonique de la part du CCAS de Villemandeur. Pour s'inscrire sur ce registre, un formulaire est disponible au CCAS ou à l'accueil de la mairie, vous pouvez également le télécharger sur le site de la commune et le retourner à la mairie.

Ce formulaire est confidentiel.

En cas de fortes chaleurs, pensez aux bons réflexes !

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Mouiller son corps et se ventiler

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Manger en quantité suffisante

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

ORDURES MÉNAGÈRES

La propreté, c'est l'affaire de tous !

Des dépôts de déchets sur la voie publique en dehors des jours convenus avec le SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) nuisent à l'hygiène publique et génèrent davantage de déchets. Pour remédier à cette situation, un arrêté régule le dépôt des poubelles et des conteneurs de tri sélectif. Désormais, leur sortie doit se faire le jour de la collecte ou avant 18 heures, et ils doivent être rentrés dès le ramassage effectué. Par ailleurs, le dépôt sauvage de déchets est strictement interdit sur tout le territoire communal, incluant les déchets verts et les cartons. Les contrevenants risquent une amende de 11€ à 1500€, selon les circonstances, allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} classe.

BRUITS DIVERS ET FEUX

Trouver l'équilibre entre commodité et respect du voisinage.

L'arrivée des beaux jours signifie souvent le retour des activités de jardinage.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets est interdit ainsi que le brûlage des résidus de jardins. Les déchets doivent être apportés à une déchetterie la plus proche ou mis en dépôt chez vous afin d'en faire du compost.

Le brûlage d'autres matières (sacs plastiques, caoutchouc, polystyrène, etc ...) est strictement interdit. Ils doivent être également déposés dans une déchetterie.

De même, les propriétaires d'animaux, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, en les empêchant de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

HORAIRES POUR TRAVAUX D'OUTILS OU D'APPAREILS BRUYANTS

Lundi à vendredi	8h30 - 12h00 ou 14h30 - 19h30
Samedi	9h00 - 12h00 ou 15h00 - 19h00
Dimanche et jours fériés	10h00 - 12h00

Ces plages horaires visent à minimiser les perturbations pour les voisins tout en offrant suffisamment de flexibilité pour effectuer vos diverses tâches bruyantes (tonte, mécanique, bricolage, etc ...) à des moments opportuns.



05. Rétrospective

LE 1^{ER} MAI DE NOS AINÉS

Un petit brin de bonheur pour les résidents de la maison de retraite.

Accueillie, par le Directeur M. Poulot, de la maison de retraite «Le Buisson», Madame Denise Serrano, a offert pour le 1^{er} mai, un petit brin de muguet à chacun des résidents ainsi qu'au personnel.

C'était l'occasion pour Madame Serrano de rencontrer les aînés et de leur apporter ce symbole de bonheur.



PLAQUE DU SOUVENIR

Inauguration de la plaque du souvenir en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Le 5 décembre 2023, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie a eu lieu en église Saint Didier, l'inauguration d'une plaque du souvenir.

Sur celle-ci, à l'initiative de la section de Villemandeur de l'Union Nationale des Combattants et de son président Philippe Massonneau en collaboration avec la commune, nous pouvons lire les noms des trois jeunes mandorais morts entre 1957 et 1959 en Algérie. Il s'agit de Messieurs Claude René Depardieu, Paul Jemetz et Michel René Georges Naudin dont les noms sont gravés sur le monument aux morts du cimetière, rue du général De Salles.

En hommage à nos trois disparus, une bénédiction célébrée par le père Didier, curé de la paroisse, a clôturé cette cérémonie en présence de porte-drapeaux, de Madame le Maire et des élus locaux.

REPAS DES SÉNIORS

Nos aînés savent faire la fête !

Plus de 200 convives se sont réunis dans la salle de Lisledon dimanche 25 février, dans une ambiance festive. Au cœur de l'hiver, c'est un moment de rassemblement et de chaleur humaine pour chacun de nos aînés.

Les aînés ne pouvant participer à ce moment festif ont reçu une colis distribué par les élus (550 colis).



COMPÉTITION DE DAKAITO RYU



Les murs du gymnase Daudet ont vibré au rythme de l'art martial Dakaito Ryu lors de la compétition organisée par le club de Villemandeur le 17 mars.

Une événement sous la direction et l'arbitrage du créateur de cet art martial, Maître Looïta Mahamad.

Félicitations à tous les participants pour leur passion et leur engagement, ainsi qu'aux organisateurs pour avoir offert un événement aussi mémorable !

Ô MON CHÂTÔÔÔ

Une 3^{ème} édition du festival qui prend de l'ampleur !

5000 festivaliers sont venus au festival Ô Mon ChâtôôÔ le weekend du 25 et 26 mai. Une programmation variée était proposée, de quoi ravir tous les âges.



Spectacles d'art de rue : Émerveillement et rires
Le public a pu découvrir des performances étonnantes, à commencer par «La beauté de nos vies bancales», un spectacle monté sur échasses !



Pour les plus jeunes, «Sous une pluie d'été» a offert un moment poétique avec des bulles de savon géantes.
«Et les 7 nains» a revisité les contes traditionnels avec un humour cocasse. Et pour les amateurs de danse «Répliques», un duo de danseurs évoluant sur deux plateformes tournantes qui ont donné une performance dynamique !



Cette année, le festival Ô mon châtôôô a introduit de nouvelles activités, comme un atelier graff, permettant aux participants de s'initier à l'art du graffiti.

Les amateurs de sport ont pu s'essayer au foot freestyle, une discipline acrobatique sous les conseils d'une professionnelle.



De nombreuses associations mandraises ont proposé des ateliers d'initiation et des animations diverses.

Tant de choses à faire en un seul weekend !



Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, toujours surprenante et festive !

4^{ème} ÉDITION PRÉVUE
LES 24 ET 25 MAI 2025

ORCHESTRE À L'ÉCOLE



Les musiciens en herbe de l'orchestre du collège ont donné une représentation le 27 mai à Jean Vilar. Les chorales des classes du Buisson ont également poussé la chanson.

Cet événement met en valeur le travail des enseignants de musique des écoles et collèges de l'agglomération en partenariat avec Schoralia.

PARCS ET JARDINS

Le rendez-vous du printemps ✨



Le 27^{ème} festival dédié aux parcs et jardins s'est déroulé le samedi 20 et le dimanche 21 avril au sein du domaine de Lisledon. Cet événement d'envergure régionale est organisé comme chaque année par le Rotary Club de Montargis Gâtinais avec la participation du comité des Fêtes de Villemandeur.

Aménagements paysagers, équipements de jardin, prestataires spécialisés en entretien, experts de l'habitat, tous les types de stands étaient présents pour répondre aux demandes des visiteurs.

Cette année a eu lieu le concours régional d'apprentis. Ce festival se veut également un acte de solidarité, puisque le Rotary Club de Montargis a profité de l'occasion pour soutenir financièrement diverses associations locales.

GALA DE BOXE

Le Ring Mandorais voit grand !



Un millier de personnes est venu soutenir les boxeurs au complexe du Château Blanc le samedi 9 mars.

Des combats amateurs et deux combats professionnels ont ravi les amateurs du noble art.

Une belle soirée organisée par le Ring Mandorais couronnée par plusieurs victoires du club.

Loïc Tajan s'est imposé après un combat de clôture difficile, mais nous a permis d'assister à un beau spectacle.

Bravo aux bénévoles pour cet événement !

CARNAVAL DE L'AEM

Un carnaval dinosauresque !



Du plus petit vélociraptor au redoutable T-rex, les enfants mandorais se sont métamorphosés pour défiler derrière le char parti du Parc à la française, tracté par une jeep tirée du film Jurassic Parc. L'association des Amis des Écoles Mandoraises (AEM), a redoublé d'efforts pour faire briller les yeux de nos enfants. Bravo à eux pour leur organisation !

PLUS VRAI
QUE
NATURE !



06. Expressions de listes

GROUPE DE LA MAJORITÉ

VILLEMANDEUR VILLE D'AVENIR

(DENISE SERRANO)

Notre commune est aujourd'hui à un tournant après avoir vu sa population augmenter de façon significative ces vingt dernières années et il convient de s'interroger sur l'avenir que nous voulons lui dessiner.

Gérer une commune, c'est poser la question de projet de territoire et imaginer et définir les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir et vivre heureux à Villemandeur.

Cette perspective fédère et conduit l'action de l'équipe municipale. Être un élu actif, c'est favoriser le vivre ensemble, comprendre les mutations et les enjeux de notre société et agir pour un meilleur partage d'un espace public accessible à tous.

Nous continuons donc notre plan de sécurisation des déplacements :

- Créations de voies douces,
- Zones 30 pour limiter les risques d'accidents et favoriser les déplacements non motorisés,
- Plateaux surélevés pour protéger les piétons,
- Réfections des rues, ...

Améliorer le cadre de vie, garder une dimension humaine et accueillante à notre cité sont pour nous essentiels.

Nous continuons à œuvrer pour vous.

Groupe de la majorité municipale

GROUPES D'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR

(ANDRE PRIGENT)

Une fois de plus, nous devons vous alerter sur le mode de fonctionnement étrange de la commune. Les décisions prises par les commissions ne sont pas mises en oeuvre ou retoquées sans que les membres n'en soient avertis. A quoi donc servent-elles si la Maire bloque ce qui ne lui convient pas sans concertation ? En Conseil Municipal, alors que plusieurs élus demandent à rajouter un point à l'Ordre du Jour, il n'est ajouté qu'en questions diverses sans vote, donc sans effet. Lorsque des questions précises sont posées à Madame SERRANO, elle nous répond régulièrement : « je ne suis pas au courant » ou « ce n'est pas nous mais... un tiers ». Quand étudie à l'appui, vous démontrez qu'elle se trompe, elle n'écoute pas et répond : « je verrai » et cela reste sans suite. Les Mandorais qui téléphonent en mairie n'ont souvent pas de réponse lorsque leur question implique l'élue.

« Il fait bon vivre à Villemandeur » dit son slogan, mais pas pour les Mandorais !! Bonnes vacances d'été à toutes et tous .

VILLEMANDEUR AVEC VOUS

(CATHERINE ADRIEN-CAMUS)

Notre commune vit au ralenti et nous déplorons le manque d'ambition qui en est à l'origine.

De nombreux projets peu onéreux demandant juste du temps et de l'énergie pourraient être mis en place dans le domaine de la vie citoyenne et de la dynamisation de la commune.

Il y a de plus en plus d'abstention lors des élections et nous n'essayons même pas de raviver la flamme républicaine. Pourquoi ne pas réunir les jeunes de 16 ans pour une cérémonie de remise de la carte d'électeur, cérémonie qui permettrait de rappeler ces principes et d'expliquer l'importance des élections.

De même, une fête de la musique pourrait être organisée sans concurrencer les autres communes, en nous positionnant sur d'autres moments et en faisant participer les élèves des écoles, les commerçants pour une animation bienvenue en centre ville.

On pourrait concevoir l'entretien des trottoirs et caniveaux via des chantiers d'insertion, mettre en place des journées d'amélioration des parcs...

Suscitons l'enthousiasme et retrouvons nos manches !

07. A vos agendas !

JUILLET

- 6 Juillet** - Diabolobus
- 12 Juillet** - Ciné plein air
- 19 au 22 Juillet** - 4 Jours de fête du Comité des fêtes
- 28 Juillet** - Marché

AOÛT

- 22 Août** - 80^{ème} anniversaire de la libération de Villemandeur
- 25 Août** - Marché
- 30 Août** - Ciné plein air

SEPTEMBRE

- 1er Septembre** - Tournoi de pétanque amateur du FC mandorais
- 7 Septembre** - Forum Vill' Activ
- 12 Septembre** - Concours de belote
- 15 Septembre** - Paëlla de L'UNC
- 27 Septembre** - Trophée des sports
- 29 Septembre** - Marché

OCTOBRE

- Octobre Rose**
- 5 & 6 Octobre** - Fête de l'Automne du Comité des fêtes
- 5 Octobre** - Diabolobus
- 10 Octobre** - Concours de belote
- 13 Octobre** - Fête du club CATAM
- 13 Octobre** - Banquet UNRPA
- 14 au 19 Octobre** - Exposition scientifique
- 17 Octobre** - Concours de belote
- 26 & 27 Octobre** - Geek Ma Vill'
- 27 Octobre** - Marché

NOVEMBRE

- 1er et 2 Novembre** - Festival du Jeu Diabolobus
- 3 Novembre** - Halloween AEM
- 9 Novembre** - Bal Country
- 11 Novembre** - Commémoration du 11 novembre
- 11 Novembre** - Repas du 11 Novembre de l'UNC
- 14 Novembre** - Concours de belote
- 23 Novembre** - Marché de Noël MJC
- 24 Novembre** - Marché
- 29 Novembre au 1^{er} Décembre** - Téléthon

DÉCEMBRE

- 3 Décembre** - Repas de fin d'année CATAM
- 5 Décembre** - Hommage aux « morts pour la France », de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
- 14 & 15 Décembre** - Noël Ô Chatôô



Ouverture de la poste au mois de Juillet

Lundi et Mardi 14h30-17h30 - Mercredi, Vendredi et Samedi 9h-12h

Contact infos

Adresse : 1bis avenue de la libération
Tel : 02.38.07.16.70
Mail : contact@mairie-villemandeur.fr
Site : www.villemandeur.fr

Horaires mairie

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h15
Le 1^{er} et 3^e samedi du mois 9h30-12h
Les services reçoivent du lundi au vendredi matin
et les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi sur RDV.

